



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 16955

Numéro SIREN : 499 430 544

Nom ou dénomination : 49/51 avenue George V Holding SAS

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2012 sous le numéro de dépôt 94313



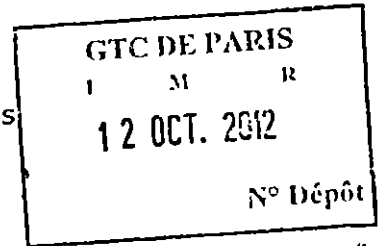
1209441601

DATE DEPOT :	2012-10-12
NUMERO DE DEPOT :	2012R094313
N° GESTION :	2007B16955
N° SIREN :	499430544
DENOMINATION :	49/51 avenue George V Holding SAS
ADRESSE :	23 rue du Roule 75001 Paris
DATE D'ACTE :	2012/08/28
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT

07/16355

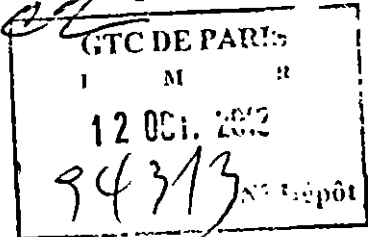
49/51 Avenue George V Holding sas
Société par actions simplifiée
Capital social : 4.641.526 Euros
Siège social : 23 rue du Roule - 75001 Paris
499 430 544 RCS Paris

(la « Société »)



PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

PB EN DATE DU 28 AOÛT 2012



L'an deux mille douze,

Le 28 août,

Ch
La société Majestic Holdings S.à.r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131608, représentée par Luxembourg Corporation company SA (« Manager B »), elle-même représentée par Madame Catherine Noens-R-
FABIO SPADONI David Dion, et par Monsieur Mohammed Abu Rumman (« Manager A ») dûment habilités aux fins des présentes (l'« Associé Unique »),

Associé Unique de la société 49/51 Avenue George V Holding SAS (la « Société »), détenant à ce titre la totalité des actions composant le capital social de la Société,

Après avoir pris connaissance :

- des statuts de la Société,
- et généralement de tous les documents qui, conformément à la réglementation en vigueur, lui ont été communiqués dans les délais légaux,

Après avoir constaté que :

- le Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, Denjean & Associés Audit, a été préalablement informé des présentes décisions,

A pris les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de Monsieur Gulfam HUSSAIN en qualité de Président de la société, en remplacement de Madame Mary-Ann HILL,
- Pouvoirs pour les formalités légales.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de Président de la Société en remplacement de Madame Mary-Ann HILL :

- Monsieur Gulfam HUSSAIN
- né le 12 novembre 1973 à Rawalpindi (Pakistan)
- demeurant Flat 74, Miami Residence, Seef, Manama, Kingdom of Bahrain (Royaume de Bahreïn)
- de nationalité britannique.

L'Associé Unique décide de nommer Monsieur Gulfam HUSSAIN pour une durée de 2 années soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé Unique appelé à statuer en 2014 sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Gulfam HUSSAIN a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Président de la Société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

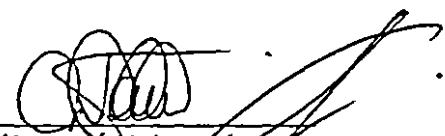
Monsieur Gulfam HUSSAIN disposera des pouvoirs décrits par la loi et les statuts.

L'Associé Unique décide que Monsieur Gulfam HUSSAIN ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président. Cependant, il aura droit, sur présentation de justificatifs, au remboursement de ses frais exposés dans le cadre de l'exercice de son mandat.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
Majestic Holdings S.à.r.l.
Représentée par Luxembourg Corporation company SA
(« Manager B »), elle-même représentée par
Madame Catherine Noens R-David-Dion *ET FABIO SPADONI*
et Monsieur Mohammed Abu Rumman (« Manager A »)